

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

Abonnement Pet-Sitters – Plateforme **Doggo**

Dernière mise à jour : 23/03/2026

Article 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après dénommées « CGV ») ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles les Pet-sitters peuvent souscrire un Abonnement payant leur permettant d'accéder aux fonctionnalités de la plateforme **Doggo** (ci-après dénommée « la Plateforme »).

La Plateforme **Doggo** est exploitée par Monsieur Tim Rodriguez, Entrepreneur Individuel, immatriculé sous le numéro SIREN 102 335 122, dont le siège est situé 16, Avenue des Iles d'Or - 83400 Hyères.

Contact : contact@doggo-petsitter.fr

La Plateforme **Doggo** met en relation des Propriétaires de chiens et des Pet-sitters dans le département du Var via un Abonnement permettant aux Pet-sitters de consulter les Annonces publiées par les Propriétaires et d'entrer en contact avec eux.

Les présentes CGV s'appliquent exclusivement aux Pet-sitters utilisateurs de la Plateforme.

Article 2 – Définitions

Aux fins des présentes Conditions Générales de Vente, les termes suivants ont la signification qui leur est donnée ci-dessous :

Plateforme: le site Internet **Doggo** permettant la mise en relation entre les Propriétaires de chiens et des Pet-sitters.

Doggo: l'exploitant de la Plateforme mettant à disposition le service de mise en relation et l'accès aux fonctionnalités du site.

Utilisateur : toute personne accédant ou utilisant la Plateforme.

Propriétaire : Utilisateur propriétaire d'un chien publiant une Annonce afin de trouver un Service de promenade ou de garde.

Pet-sitter : Utilisateur proposant des Services de promenade ou de garde de chiens et souscrivant à un Abonnement permettant d'accéder aux Annonces publiées sur la Plateforme.

Annonce : publication effectuée par un Propriétaire décrivant un besoin de promenade ou de garde pour son chien.

Abonnement : accès payant souscrit par un Pet-sitter lui permettant de consulter les Annonces

publiées sur la Plateforme et d'entrer en contact avec les Propriétaires.

Services : prestations de promenade ou de garde réalisées par les Pet-sitters au bénéfice des Propriétaires, dans le cadre d'un accord conclu directement entre les Utilisateurs.

Prestataire de paiement : service tiers permettant le traitement sécurisé des paiements effectués sur la Plateforme, notamment la solution Stripe.

Article 3 – Description de la Plateforme

La Plateforme **Doggo** met en relation des Propriétaires de chiens et des Pet-sitters.

La souscription à un Abonnement permet aux Pet-sitters :

- d'accéder aux Annonces publiées par les Propriétaires
- de contacter les Propriétaires afin de proposer leurs Services
- de répondre aux demandes de garde ou de promenade.

L'Abonnement ne garantit pas l'obtention de missions ni la conclusion de prestations entre Utilisateurs.

Doggo agit uniquement comme intermédiaire technique de mise en relation et n'intervient pas dans la négociation, l'organisation ou l'exécution des prestations conclues entre les Utilisateurs.

Article 4 – Tarifs de l'Abonnement

Le prix de l'Abonnement permettant aux Pet-sitters d'accéder aux fonctionnalités de la Plateforme est fixé à :

-19,99 € pour la formule basic

-29,99 € pour la formule premium

Les prix sont exprimés en euros et s'entendent hors taxe.

TVA non applicable – article 293 B du CGI

Doggo se réserve le droit de modifier les tarifs à tout moment.

Toute modification tarifaire s'appliquera uniquement aux nouvelles souscriptions ou aux renouvellements d'Abonnement.

Article 5 – Modalités de paiement

Le paiement de l'Abonnement est effectué en ligne via le Prestataire de paiement sécurisé **Stripe**.

Les informations bancaires sont traitées directement par Stripe et ne sont pas conservées par

Doggo.

En souscrivant à un Abonnement, le Pet-sitter accepte les conditions d'utilisation du Prestataire de paiement Stripe.

Article 6 – Durée de l’Abonnement

L’Abonnement à la Plateforme est souscrit pour une durée de : un (1) mois
À l’issue de cette période, l’Abonnement sera renouvelé automatiquement.

Les modalités de renouvellement sont précisées au moment de la souscription sur la Plateforme.

Article 7 – Résiliation

Le Pet-sitter peut résilier son Abonnement à tout moment depuis son espace utilisateur. La résiliation prendra effet à la fin de la période d’Abonnement en cours.

Aucun remboursement ne sera effectué pour la période d’Abonnement déjà entamée.

Doggo se réserve le droit de suspendre ou résilier un Abonnement en cas de violation des CGU ou des présentes CGV.

Article 8 – Publication des Annonces par les Propriétaires

Les Propriétaires de chiens peuvent publier des Annonces de recherche de Services de promenade ou de garde d’animaux sur la Plateforme.

La publication d’Annonces par les Propriétaires est gratuite.

Les Annonces publiées doivent comporter des informations exactes concernant le chien et les conditions de la prestation recherchée.

Doggo se réserve le droit de supprimer toute Annonce ne respectant pas les présentes CGU ou les règles d’utilisation de la Plateforme.

Article 9 – Obligations des Pet-sitters

Les Pet-sitters s’engagent à utiliser la Plateforme conformément aux présentes CGV et aux Conditions Générales d’Utilisation (CGU).

Les CGU prévalent pour tout ce qui concerne l’utilisation de la Plateforme.

Ils s’engagent notamment à :

- exercer leur activité dans le respect de la réglementation applicable
- disposer des assurances nécessaires à leur activité
- fournir des informations exactes et à jour sur leur profil.

Les Pet-sitters demeurent seuls responsables des prestations qu’ils réalisent.

Article 10 – Responsabilité

Doggo est responsable uniquement de la mise à disposition technique de la Plateforme et n'intervient pas dans l'organisation ou l'exécution des Prestations.

Doggo ne saurait être tenu responsable :

- de l'absence d'Annonces disponibles
- de l'absence de mission obtenue par un Pet-sitter
- des prestations réalisées entre les Utilisateurs
- des litiges pouvant survenir entre Utilisateurs.

Les relations contractuelles relatives aux prestations de garde ou de promenade sont conclues directement entre les Utilisateurs.

Article 11 – Droit de rétractation

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, lorsque le Pet-sitter agit en qualité de consommateur, il dispose d'un délai de quatorze (14) jours pour exercer son droit de rétractation à compter de la souscription de l'Abonnement.

Toutefois, si l'Abonnement est activé immédiatement, avec l'accord exprès du Pet-sitter, et que celui-ci commence à utiliser la Plateforme avant la fin du délai de rétractation, il renonce expressément à son droit de rétractation.

Article 12 – Modification des CGV

Doggo se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGV afin de les adapter à l'évolution de la Plateforme ou de la réglementation.

Les nouvelles CGV entreront en vigueur dès leur publication sur la

Plateforme. **Article 13 – Droit applicable**

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes CGV, les parties s'efforceront de rechercher une solution amiable.

À défaut d'accord amiable, le litige sera porté devant les juridictions françaises compétentes conformément aux règles de droit commun.